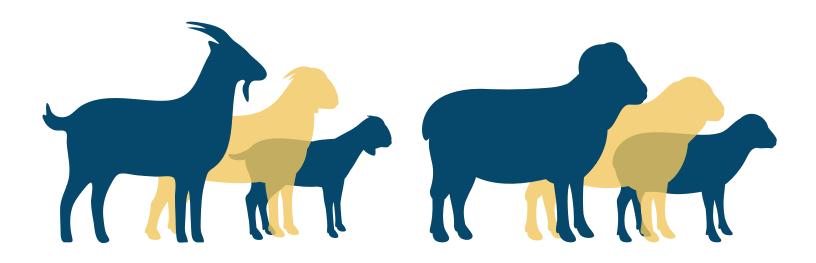
SURVEILLANCE DE LA TREMBLANTE

CONTRIBUEZ À MAINTENIR LA SANTÉ DES MOUTONS ET DES CHÈVRES DU CANADA

Est-ce qu'une chèvre ou un mouton (de 12 mois et plus) est mort dans votre exploitation?

Faites tester vos chèvres et moutons morts pour détecter la tremblante



SOUTENEZ L'AVENIR DE LA SANTÉ DES MOUTONS ET DES CHÈVRES DU CANADA EN SOUMETTANT VOS ANIMAUX À UN TEST DE DÉPISTAGE DE LA TREMBLANTE.



Pour prendre des dispositions en vue d'un test, communiquez avec votre bureau de <u>district local de l'ACIA</u>. Envoyez un courriel à <u>scrapie@inspection.gc.ca</u> ou composez le 1-800-422-2342 pour confirmer l'emplacement de votre bureau de district local de l'ACIA.

